



N/Réf : ADB/2320./2023

TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE DE CADRE D'APPUI A LA CELLULE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

1. Informations sur le poste

Titre : Cadre d'Appui à la Cellule Communication et Relations Publiques

- Niveau du poste : Cadre d'Appui
- Cellule : Communication et Relations Publiques
- Lieu d'affectation : Bujumbura
- Durée du contrat : indéterminée avec 6 mois d'essai
- Entrée en fonction : Immédiatement

Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi, le 06 octobre 2023 à 15h00.

2. Contexte

Créée par décret N° 100/255 du 15 novembre 2021, en remplacement de l'Agence de Promotion des Investissements (API), l'Agence de Développement du Burundi (ADB) a pour mission générale de promouvoir et de faciliter les investissements locaux et étrangers ainsi que les exportations. Elle est chargée notamment de :

1. Promouvoir l'investissement et l'exportation ;
2. Mener des études, réaliser des prospections et recherches pour identifier les opportunités d'investissement ;
3. Réaliser des études des projets d'investissement à vendre aux investisseurs ;
4. Concevoir des réformes des politiques, du cadre légal et institutionnel en vue de l'amélioration du climat des affaires, de la promotion des investissements et des exportations ;
5. Immatriculer toute personne physique ayant la qualité de commerçant, toute société commerciale, ainsi que toute succursale de société étrangère et en assurer le suivi ;
6. Assurer la coordination des mécanismes de facilitation d'investissements ;
7. Développer les capacités professionnelles et entrepreneuriales des burundais en général et en particulier les femmes et les jeunes pour augmenter leur compétitivité au sein de l'économie mondiale ;



8. Participer aux négociations des accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur la promotion et la protection des investissements et des investisseurs menées par le Ministère en charge des affaires étrangères ;
9. Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale d'investissement, de la planification du développement économique et industriel ;
10. Interpeller les administrations sur les cas de non application ou de mauvaise application des lois ou réglementations en rapport avec la promotion des investissements, des exportations et du développement économique ;
11. Informer les investisseurs nationaux et internationaux sur les opportunités d'investissements et d'exportation au Burundi, les accompagner dans toutes les démarches nécessaires à leur bonne installation et conduite de leurs affaires ;
12. Recevoir et instruire les dossiers de demande d'éligibilité aux avantages et différents régimes prévus par le Code des Investissements et en assurer le suivi-évaluation.

3. Fonctions et attributions

Sous la supervision du Chef de Cellule Communication et Relations Publiques, le Technicien audio-visuel (Spécialiste technique de l'image et du son) a pour tâches spécifiques :

- ✓ Scénariser, produire, capturer, éditer et diffuser des vidéos promotionnels en rapport avec l'agence et les investissements ;
- ✓ Créer un contenu convaincant pour répondre aux besoins de marketing, de promotion de l'agence (contenu pour les réseaux sociaux, diffusion...) ;
- ✓ Couvrir les activités de l'Agence et ou autres activités dont l'agence est partenaire ;
- ✓ Produire du contenu susceptible de promouvoir l'image de marque de l'Agence (vidéo, images...) ;
- ✓ Gérer et répondre aux besoins vidéo dans des délais condensés selon les directives du chef d'équipe ;
- ✓ Mettre à jour et maintenir la gestion des bases de données multimédias ;
- ✓ Maintenir la confidentialité des informations sensibles de l'Agence ;
- ✓ L'organisation, préparation et coordination des reportages radios, TV et photos ;
- ✓ Sélection et paramétrage des outils professionnels, gestion, installation, réglages et maintenance du matériel audiovisuel.

4. Profil recherché

- ✓ Être de nationalité Burundaise ;
- ✓ N'avoir pas encouru une sanction pénale de 6 mois ou plus ;
- ✓ N'avoir pas été révoqué de la fonction publique, de la force de défense nationale, de la police nationale ou de la magistrature ;
- ✓ Avoir un sens aigu de l'organisation et de l'anticipation ;



- ✓ Avoir une expérience dans la création des contenus audiovisuels ;
- ✓ Avoir une expérience dans la mise en œuvre et la coordination (avec une équipe ou non) des moyens nécessaires à une production ;
- ✓ Être capable de superviser, coordonner et mettre en œuvre tout ou partie de la production de projets audiovisuels et/ou multimédia ;
- ✓ Être capable d'étudier la faisabilité des projets qui lui sont présentés dans leurs différentes composantes : artistiques, techniques, logistiques, financières, budgétaires, réglementaires, juridiques, éditoriales et commerciales ;
- ✓ Être capable de budgétiser, gérer et coordonner, tout au long du processus de production, les moyens techniques et humains
- ✓ Avoir une expérience dans la production audiovisuelle de 3 ans au minimum ;
- ✓ Justifier d'une bonne connaissance des logiciels de gestion et de production audiovisuelle ;
- ✓ Bonne maîtrise du français et de l'anglais ;
- ✓ La maîtrise du Swahili est un atout.
- ✓ Avoir 40 ans au plus à la date de dépôt du dossier.

5. Formation

- Niveau de diplôme exigé : au minimum Bac +3, Licence ou équivalent ;
- Domaine de formation : Communication option Production audiovisuelle.

6. Modalité de dépôt de candidature

1. Un curriculum Vitae ;
2. Une lettre de motivation ;
3. Les Copies de diplômes certifiés conformes aux originaux par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions ;
4. L'attestation d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
5. Les originaux des attestations de services rendus ;
6. Tout autre document prouvant l'expérience professionnelle liée au présent poste (certificat et/ou attestation).

N.B Pour les diplômes obtenus à l'étranger, le candidat ou la candidate est prié de présenter une attestation d'équivalence délivrée par le Ministère ayant l'Enseignement Supérieur dans ses attributions.

Les dossiers de candidature sous pli fermé et portant la mention du poste seront adressés au Directeur Général de l'ADB et déposé à la réception de l'ADB sis à MUTANGA NORD, Avenue Mwezi GISABO, ou à l'adresse mail : e.mugisha@investburundi.bi pour la diaspora burundaise se trouvant à l'étranger.



L'ADB se réserve le droit de vérifier les informations fournies par les candidats. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour examen et/ou interview. Toutefois, les dossiers déposés ne seront pas remis. La participation est ouverte tant aux candidats de l'interne qu'à ceux de l'extérieur.

Fait à Bujumbura, le 21 /09/2023

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
DE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI**

Didace NGENDAKUMANA

